



Terssac Infos

Spécial rentrée

Septembre 2020

Chers Terssacoises et Terssacois

Nous avons tous espéré une rentrée scolaire sans masques ni Covid mais malheureusement nous devons continuer à être vigilants et à respecter les gestes barrières et les protocoles sanitaires mis en place pour la sécurité de chacun.

Pour autant les enfants du village ont repris le chemin de l'école avec plaisir. L'équipe enseignante, le personnel communal et l'équipe du Clae se sont mobilisés pour préparer une rentrée sereine. Un grand merci à tous les personnels !

Côté associatif nous avons décidé d'ouvrir les salles communales pour faciliter la reprise des activités. Les protocoles ont été mis en place en concertation avec les présidents d'associations qui se sont mobilisés avec l'équipe municipale.

Chacun se doit maintenant d'avoir un comportement citoyen pour se protéger et protéger les autres.

Même si les règles de fonctionnement ont changé et sont parfois contraignantes, j'espère que vous aurez plaisir à retrouver un village animé et dynamique !

Bonne rentrée scolaire aux enfants ! Bonne reprise aux parents, aux enseignants et personnels communaux ! Bonne rentrée aux associations !

Bien à vous

Yves CHAPRON Maire de Terssac

MY CITY POCKET

La municipalité dispose de 2 panneaux d'information situés sur la RD 13, en face des ateliers municipaux.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, consulter les messages sur votre smartphone. Les messages affichés sont la réplique exacte de l'affichage des panneaux. Pour cela, il vous suffit de télécharger, sur votre smartphone, l'application "**mycitypocket**".

Ecole : une rentrée dans la bonne humeur

Mardi 1er septembre, les enfants du village ont repris le chemin de l'école.

28 élèves en PS/MS avec un temps d'accueil individualisé pour permettre d'accueillir les PS qui découvraient les locaux et l'enseignante.

Un effectif réduit de 11 GS et 9 CP qui permettra de bonnes conditions d'apprentissage pour l'entrée dans la lecture.

La classe de CE1/CE2 est aussi à faible effectif avec 16 élèves et la classe de CM1/CM2 accueille 23 enfants.



Les enseignants par classe :

PS/MS : Mme Cindy CELLIN

GS/CP : Mmes Florence LUNEL et Marie BOMPARD

CE1/CE2 : Mme Martine Angles (directrice) et M. Olivier ALDEBERT

CM1/CM2 : Mme Christine CADILHAC

Les ATSEM: Mme Elisabeth BAÏSSE (PS/MS), Mme Véronique LUDWIZACK (GS/CP)

Le personnel de restauration et d'entretien: Mmes Nicole SCHWEITZER et Sylvie RIVES

Souhaitons à tous nos petits écoliers une bonne année scolaire !

Rappel de l'organisation

Une rentrée sereine pour les élèves de l'école de Terssac.

Les deux classes situées plein sud (GS/CP et CM1/CM2) ont été équipées de climatisation, le sol de la cantine a été rénové et des arceaux vélos ont été installés pour stationner. La façade a été rénovée et sera repeinte avant la fin de l'année.

Un grand nettoyage a été réalisé avant l'arrivée des enfants !

Tous les jours, les locaux sont nettoyés selon le protocole prévu par l'éducation nationale.

Les nouvelles règles sanitaires permettent d'accueillir tous les élèves. Elles pourront être adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur le territoire.

Les grands principes de la rentrée 2020 :

- Respect des gestes barrières
- Port du masque pour les adultes
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux

La restauration a repris avec des repas chauds servis à table, le temps de cantine est organisé en deux services. Une désinfection est réalisée entre les deux services.

Le CLAE fonctionne normalement et nous souhaitons la bienvenue à Rémi DELSARTE le nouveau directeur et à son équipe.

Rentrée associative

La crise sanitaire que nous vivons rappelle à quel point la solidarité, l'entraide, l'intérêt général sont des valeurs primordiales, des valeurs que les associations de notre village continuent de porter et diffuser malgré le contexte actuel.

En effet, de nombreux présidents d'associations ont souhaité la réouverture des salles communales.

Et, malgré un protocole sanitaire strict (règles de distanciation, port du masque, gel, désinfection, tenue de registre...) ainsi qu'une capacité d'accueil réduite (cf Tableau capacités d'accueil), aucun d'entre eux n'a baissé les bras ! Certains ont déjà repris, pour d'autres c'est dans quelques jours.

Nous les en remercions et leur souhaitons une bonne rentrée associative !

Tableau des capacités d'accueil

	Assis en AG	Assis en rectangle	Activité sportive
Salle du Préau	50	25	38
Salle du Pastel	150	60	35
Salle de convivialité	30	20	12
Salle foot	20	12	
Maison des Asso	15	12	

DÉCLARATION POUR L'ORGANISATION

D'UNE MANIFESTATION DE PLUS DE DIX PERSONNES SUR LA VOIE PUBLIQUE

La Préfecture communique que les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public de plus de 10 personnes peuvent être autorisés par le préfet de département si les conditions de leur organisation permettent de garantir le respect des dispositions de l'article 1er du décret du 31 mai 2020.

La déclaration doit être transmise à la préfecture du département dans lequel se déroule la manifestation, au moins trois jours francs et au plus quinze jours francs avant la date prévue. La déclaration de manifestation tient lieu de demande d'autorisation.

Elle doit mentionner les noms, prénoms et domiciles des organisateurs, ainsi que le but de la manifestation, le lieu, la date et l'heure du rassemblement et, s'il y a lieu, l'itinéraire projeté. La déclaration précise également les mesures mises en place pour garantir le respect des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dont, le cas échéant, le port du masque. La déclaration doit être signée par au moins l'un des organisateurs.

La déclaration peut être accompagnée :

- Des plans de l'itinéraire ou de l'événement (plans, photographies, etc.) ;
- D'un dossier technique complet en cas de mise en place d'installations (tentes, enceintes, gradins, scènes, manèges, etc.).

La préfecture qui reçoit la déclaration en délivre immédiatement un récépissé.

Informations travaux

Lotissement du Colombier

Les travaux d'aménagement du lotissement du Colombier qui comporte 34 lots ont démarré. Merci pour votre compréhension durant cette période.

Véolia

Les travaux de remplacement des conduites d'eau ont commencé chemin de Guyot. Ils se poursuivront chemin de la côte du port et se termineront chemin de Larroque. La circulation sera perturbée pendant la durée des travaux. Véolia vous informera des coupures possibles sur le réseau d'alimentation en eau. Merci de votre compréhension. Pour toute information : **05 61 80 09 02**



Peinture façades de la salle du Pastel

Le bardage de la salle du Pastel présente un défaut lié à l'aspect des lames Cédral. Après examen, dans le cadre de la garantie décennale, Eternit procèdera à l'application d'une résine de couleur identique.

Fibre optique

En consultant votre compte Internet, vous avez la possibilité de tester auprès de votre opérateur si votre domicile est éligible à la fibre.

Informations transmises par Orange à la commune :

Sur Terssac, on recense 836 logements (entreprise et projets lotissements compris) Au 1er septembre, 355 logements sont raccordables à la fibre, soit 42%. Actuellement, uniquement les logements desservis par un réseau souterrain sont raccordables.

Pour être raccordé : **1** Demande de renseignements précis par l'opérateur pour évaluer les travaux **2** Prise de RDV, l'intervention est planifiée sur une demi-journée **3** Les travaux de raccordement, de la chambre télécom (coffret enterré dans le trottoir) jusqu'au domicile sont gratuits. **4** Le client choisit l'emplacement de la prise de branchement optique (PBO, en principe à proximité de la box)

5 Contrôle et test de la liaison après les travaux **6** Optionnel : configuration de la nouvelle box et ses périphériques : 80 euros. La gratuité du raccordement n'est pas garantie dans le temps.

Pour l'instant, il n'est pas prévu de supprimer le réseau cuivre et l'ADSL, (malgré ce que l'on peut voir sur internet) .

Orange n'est pas le seul opérateur possible. Vous pouvez consulter les autres opérateurs qui proposent leurs services.